



Le 14 septembre 2010

**AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE  
L'ÉCOLE CHRIST-ROI/YOUVILLE**

**AVIS DE CONVOCATION**

**Objet : Assemblée générale des parents de l'école Christ-Roi/Youville**

Madame, Monsieur,

Je vous invite à venir rencontrer l'équipe école de Christ-Roi/Youville dans le cadre de notre assemblée générale annuelle **mardi le 21 septembre 2010 à 19 h** au sous-sol de l'école Christ-Roi.

Nous profiterons de l'occasion pour vous présenter les attentes de la ministre de l'Éducation en regard à notre taux de réussite et des enjeux que cela représente pour notre école.

Il y aura également quatre postes de parents à combler au sein du Conseil d'établissement. On se rappelle que le conseil est composé de cinq parents et cinq membres du personnel ainsi que d'un membre de la communauté. Les décisions importantes sur le fonctionnement de l'école telles que : l'adoption du budget annuel, la grille matières, les règlements de l'école, les activités pour les élèves, les sorties à l'extérieur de l'école, etc., doivent être approuvées par le conseil.

Les parents élus au Conseil d'établissement représentent tous les parents de l'école au sein de ce comité. Je vous invite à vous y impliquer et part le fait même, à contribuer aux décisions de l'école.

Nous sollicitons également votre engagement dans l'Organisme de participation des parents (O.P.P.). Ce comité vient en appui à l'école particulièrement lors des activités spéciales et des moments forts de l'année.

Les rencontres parents/enseignants par groupe classe se dérouleront à un autre moment dans le mois de septembre. Vous recevrez un communiqué par l'enseignante de votre enfant vous invitant à venir la rencontrer à l'école.

André Noël,  
Directeur de l'école.



## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS**

**21 SEPTEMBRE 2010 à 19 h 00**

### **PROJET D'ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue;
2. Ouverture de l'assemblée;
3. Nomination d'une ou d'un secrétaire;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 septembre 2009;
6. Présentation du personnel de l'école et de l'organisation scolaire 2010-2011;
7. Rapport annuel 2009-2010;
8. Projets d'école; (Biblio, journal, conseil étudiant, acti-leader, la cour d'école, l'engagement communautaire etc.),
9. Le thème annuel
10. Procédures d'élections aux postes vacants du Conseil d'établissement;
11. Élections; 4 mandats
12. Informations sur l'Organisme de participation des parents (O.P.P.);
13. Convention de partenariat avec la Ministre de l'éducation
14. Autres sujets;
15. Clôture de l'assemblée générale.

André Noël,  
Directeur de l'école.